

Chapitre 1 : Généralités

1.1. Définition

La biogéographie est la science de la répartition des êtres vivants, de ses causes et de ses modifications

1.1.1. C'est une science biologique

Car ce sont les organismes qui font l'objet de son étude.

Aussi le biogéographe doit avoir une formation de biologiste → en particulier le comportement physiologique, le développement et les mécanismes de la reproduction et de l'hérédité des organismes.

1.1.2. C'est une science géographique.

Elle tend à établir les rapports des peuplements végétaux et animaux avec les grands phénomènes géographiques : climat, géomorphologie, sols, activités humaines pour atteindre une vue synthétique des aspects de la surface du globe.

Pour le géographe la connaissance de la partie vivante du paysage représente un élément de première importance dans ce complexe car lié aux autres éléments par d'étroites relation mutuelles.

C'est un indicateur très sensible des caractères du milieu géographique.

1.2. Objet de la biogéographie :

La biogéographie couvre un domaine complexe, où l'on peut reconnaître différentes directions interdépendantes et complémentaires.

1.2.1. Étude de l'aire géographique des unités taxonomiques, espèce, genre, famille.

L'étude de leur origine et de leur changement

L'étude des territoires floraux et faunistiques qu'elles définissent : **la chorologie**

1.2.2. L'étude de la communauté d'organisme :

Leur organisation, leur composition taxonomique, leur dynamique, leur extension géographique : c'est l'objet de la **Biocénologie**.

1.2.3. L'analyse des relations des organismes et de leur communauté

avec le milieu extérieur : c'est l'objet de l'**Ecologie**.